

Projet		N° de référence (à remplir par le ministère)	
initié par	Jean-Marie Kontz	Date de l'avis du Ministre	
élaboré par	Luxplan SA	Date d'approbation ministérielle	

Situation géographique		Organisation territoriale	
Commune	Strassen	CDA	
Localité	Strassen	Commune prioritaire pour le développement de l'habitat	X
Lieu-dit	Pescher V	Espace prioritaire d'urbanisation	
Equipements collectifs principaux existants dans la localité / quartier	Ecoles, crèche, terrains de sport, terrains de jeux, Commissariat, Gare, Poste, Piscine, centres culturels, centres sportifs, ...		

Données structurantes du PAG		Servitudes découlant d'autres dispositions légales	
N° de référence du PAG	6C	Environnement	
Zone(s) concernée(s)	Zone d'habitation 1	Proximité immédiate (< 30 m) de bois et forêts > 1 ha	
	Zone soumise à PAP NQ	Distance par rapport à la zone protégée nationale et / ou communautaire	350 m
	Zone Pdir Pescher 4, 5 et 6	Présence de biotope(s)	
		Zone de bruit	X
		Voirie nationale (permission de voirie)	
		Gestion de l'Eau (zones inondables)	
		Sites et Monuments	
		Inventaire suppl.	
		Monument national	
		Zone SEVESO	
		Autres	
COS (ACDU 2004)	minimum : - maximum : 0,40		
CUS	-		
CSS	-		
DL	-		
Emplacements de stationnement	1,0		3,0
CMU (ACDU 2004)	-		0,80

Terrain			
Surface brute	1,39 ha	100,00 %	Surface cédée au domaine public communal
Surface nette	1,04 ha	75,00 %	Taux de cession
			0,35 ha
			25,00 %
Surface destinée aux voiries de desserte (publique ou ouverte au public)	0,00 ha soit	0,0 m ²	0,00 %
Surface destinée à la zone résidentielle / zone de rencontre (20 km/h)	0,15 ha soit	1 520,0 m ²	10,96 %
Surface destinée à la mobilité douce (publique ou ouverte au public)	0,00 ha soit	0,0 m ²	0,00 %
Surface destinée au stationnement public	0,02 ha soit	170,5 m ²	1,23 %
Surface destinée à l'espace vert public	0,18 ha soit	1 776,4 m ²	12,81 %
Surface destinée aux aires de jeux ouvertes au public	0,00 ha soit	0,0 m ²	0,00 %
Surfaces privées et publiques nécessaires à la viabilisation	0,35 ha soit	3 466,8 m²	25,00 %
Scellement maximal du sol (terrain net)	0,65 ha		
	62,34 %		
		Nombre de lots / parcelles / d'îlots	20
		Taille moyenne des lots / parcelles / îlots	5,20 a.

Constructions		Mixité de logements (en tenant compte du nombre maximum de logements)	
Surface constructible brute	minimum : - maximum : 8 298 m ²	Nombre de logements de type	minimum : - maximum : 20
Emprise au sol	-	unifamilial	-
Nombre de logements	-	bifamilial	-
Densité de logements / hectare brut	-	collectif (> 2 log/bât.)	-
Personnes estimées / logement	-		
Nombre d'habitants	-	Surf. / nombre de log. à coût modéré	-
Surface de vente maximale	- m ²	Surface brute de bureaux maximale	- m ²

Axe(s) de desserte		Emplacements de stationnement	
	Charge de trafic (si disponibles et selon prévisions P&CH)		
Route Nationale	-	publics	14
Chemin Repris	-	privés (min.)	40
Chemin communal	Rue du Bois, Rue Mathias Goergen	privés (max.)	40
		total (max.)	54

Offre de transports en commun			
Proximité de l'arrêt d'autobus le plus proche (distance parcourue)	510 m	Proximité d'une gare ou d'un arrêt de chemin de fer (distance parcourue)	2 050 m
Infrastructures techniques			
Longueur totale de canalisation pour eaux usées	364 m	Surface destinée à l'évacuation d'eaux pluviales à ciel ouvert	116 m ²
Longueur totale de canalisation pour eaux pluviales	613 m	Surface destinée à la rétention d'eaux pluviales à ciel ouvert	646 m ²